



Travaux colonne d'eau non effectué par le propriétaire

Par **Jfrancois**, le **02/04/2015** à **15:47**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement depuis presque un an.

J'ai des problème avec la colonne d'eau de l'immeuble.

En effet, à plusieurs reprise, la colonne d'eau était bouchée et les eaux usées de mes voisins du dessus sortaient par ma douche et mes toilettes, ce qui a causé des inondations dans mon appartement ainsi que d'énormes fuites du plafond de mon voisin du dessous.

Des plombiers sont intervenus et ont indiqué que la colonne d'eau devait être changé de tout urgence et que mon appartement n'était pas aux normes.

Mon propriétaire et le syndic de copropriété sont au courant des travaux qui doivent être voté lors de la prochaine assemblée.

Sauf que depuis mon arrivée, aucun vote n'est effectué, et rien n'est fait concernant la colonne d'eau.

Je sens que les bouchons de la colonne d'eau vont recommencer et que les propriétaires et le syndic n'ont pas l'air de s'en soucier.

Quel recours puis-je avoir pour imposer les travaux?

En effet, c'est une situation très difficile et j'estime que mon logement est devenu insalubre car lors de ces bouchons ma douche et mes toilettes sont inutilisables, être face aux eaux usées qui sortent et inondent ma salle de bain est au courant et n'est pas du tout hygiénique et je dois constamment posé des jours de congés à mon bureau pour être présent et accueillir les plombiers.

Merci d'avance pour votre aide.